Traité Chabbath

Michna 4 - Chapitre 3

מעשה שעשו אנשי טבריה, הביאו סילון של צונן לתוך אמה של חמין. אמרו להם חכמים, אם בשבת--כחמין שהוחמו בשבת, אסורין ברחיצה ובשתייה; ואם ביום טוב--כחמין שהוחמו ביום טוב, אסורין ברחיצה ומותרין בשתייה. מולייר הגרוף, שותין ממנו בשבת; אנטיכי--אף על פי שהיא גרופה, אין שותין ממנה

Les habitants de Tibériade ont un jour installé un tuyau d'eau froide dans un canal d'eau chaude. Les Sages leur ont dit : si c'est Shabbat, c'est comme de l'eau chauffée le Shabbat, interdite [à la fois] pour la toilette et comme boisson ; le Yom Tov, c'est comme de l'eau chauffée le Yom Tov, interdite pour la toilette [mais] autorisée comme boisson. Un moulyar (une sorte de bouilloire composée de deux parties) dont on a retiré les braises, on peut boire de son eau pendant Shabbat, [mais] un antikhi (une sorte de bouilloire à double fond), même après en avoir retiré les braises, on ne peut en boire l'eau.

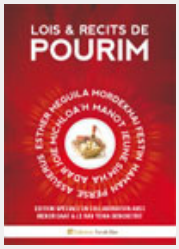

Lois & Récits de POURIM

Comprendre le sens et appliquer les lois de la joyeuse fête de Pourim. L'histoire détaillée de la Méguila d'Esther, réflexions sur la vraie joie"..."

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions